

22 nov 2019 -16:20

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2019

## Marché public relatif à l'analyse systématique et au contrôle de la qualité des produits pétroliers

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public visant à conclure un accord-cadre relatif à l'analyse systématique et au contrôle de la qualité des produits pétroliers.

Le SPF Economie doit remettre en concurrence le marché relatif aux analyses systématiques et au contrôle de la qualité des produits pétroliers pour la période 2020-2026. L'accord-cadre actuel des laboratoires privés arrive à échéance le 1er mars 2020. Ce marché public doit assurer la continuité de ses activités, à savoir le contrôle de la qualité des carburants mis sur le marché belge. Il sera lancé via une procédure concurrentielle avec négociation en utilisant la technique de l'accord-cadre avec publication au niveau belge et européen.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de  
l'Environnement et du Développement durable  
Avenue de la Toison d'Or 87  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 790 57 11  
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke  
Porte-parole  
+32 475 44 34 26  
[bernard.vanhecke@marghem.fed.be](mailto:bernard.vanhecke@marghem.fed.be)